Interreg Co-funded by the European Union
NEXT MED
RESt4GREEN

Ecopark Borj-Cedria

CONSULTATION 17/2026

Travaux de mise en œuvre des recommandations de l'audit énergétique de l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement ISSTE

Cahier de Clause Administratives Particulières (CCAP)

Projet REST4GREEN (REf : A_T_2.1_0483, ID:00025)

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1: OBJET DE LA CONSULTATION 4
ARTICLE 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA CONSULTATION 4
ARTICLE 3: DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA CONSULTATION 4
ARTICLE 4: ADDITIFS ET ECLAIRCISSEMENTS 4
4.1- éclaircissements 5
4.2- additifs 5
ARTICLE 5: LANGUE DE L'OFFRE 5
ARTICLE 6: MODE DE PRESENTATION DES OFFRES 5
ARTICLE 7: CONSTITUTION DE L'OFFRE 6
7.1- DOCUMENTS Administratifs 6
7.2- DOCUMENTS TECHNIQUES 6
7.3- DOCUMENTS FINANCIERS 7
ARTICLE 8: VALIDITE DES OFFRES 7
ARTICLE 9: CONDITIONS GENERALES D'ETABLISSEMENT DES OFFRES 7
ARTICLE 10: ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE 7
ARTICLE 11: ONNAISSANCE DES LIEUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL 8
ARTICLE 12: DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES 8
ARTICLE 13: OUVERTURE DES OFFRES 8
ARTICLE 14: EVALUATION ET ATTRIBUTION 8
14.1- EVALUATION DES OFFRES 8
14.2- Critères d'évaluation des offres 9
14.3- ATTRIBUTION 10
ARTICLE 15: NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT 10
ARTICLE 16: FRAIS 10
ARTICLE 17: ANNEXES 10

ARTICLE 1: OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent cahier a pour objet de définir les conditions de participation à la consultation relative **aux travaux de mise en œuvre des recommandations de l'audit énergétiques de l'institut supérieur des sciences et technologies de l'environnement ISSTE**, situé à Technopole de Borj Cédria, B.P. n° 1003, Hammam Lif, 2050 Ben Arous, Tunisie.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du plan d'actions préconisé par l'audit énergétique élaboré dans le cadre du projet REST4GREEN financé par le programme Interreg Next Med. Ils portent sur les quatre projets prioritaires retenus:

- Projet N°1 : Réduction de la charge d'éclairage : fourniture, pose, raccordement et mise en service de 820 Tubes LED en remplacement des tubes fluorescents T8.
- Projet N°2 : Réduction de la charge d'éclairage : Fourniture, pose et raccordement de détecteurs de présence infrarouge pour commande automatique de l'éclairage des sanitaires et locaux techniques et de détecteurs crépusculaires avec cellule photoélectrique pour commande automatique de l'éclairage extérieur.
- Projet N°3 : Nettoyage complet de l'ensemble des unités de climatisation split.
- Projet N°4 : Mise en place d'un système de suivi de consommation électrique.

Le contrat comprend :

- Tous les ouvrages et fournitures tels qu'ils sont définis par le Cahier des Clauses Techniques Particulières, et le bordereau des prix-détail estimatif.
- Tous les ouvrages et fournitures qui n'auraient pas été explicitement décrits et seraient néanmoins nécessaires pour l'exécution, suivant les règles de l'art, des éléments prescrits.
- La description complète des travaux et ouvrages faisant partie de la présente consultation est donnée dans le CCTP et le bordereau des prix-détail estimatif et du sous-détail des prix.
- En établissant ses prix au bordereau des prix détail-estimatif, l'entrepreneur ne sera de réclamer contre toute gêne éventuelle qu'il pourrait subir et recourir à aucune indemnité quelconque de cette gêne.

ARTICLE 2: CONDITIONS DE PARTICIPATION A LA CONSULTATION

Les soumissionnaires sont tenus de respecter les dispositions du décret 2014-1039 du 13 Mars 2014 portant réglementation des marchés publics tel que complété et modifié par le décret n° 2018-416 du 11 mai 2018 et le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés des travaux.

Les soumissionnaires doivent présenter dans leurs offres un agrément valable sous forme d'autorisation délivrée par le Ministère de l'Equipement pour l'activité Bâtiments, spécialité Electricité B2, catégorie 3 ou plus valable à la date limite fixée pour la réception des offres.

NB. Les soumissionnaires sont appelés à visiter l'ISSTE afin d'évaluer avec exactitude l'ampleur des prestations.

Chaque soumissionnaire **devra présenter**, parmi les pièces constitutives du dossier administratif, **une attestation de visite** signée par la Société de Gestion de la Technopole de Borj Cedria(SGTBC) et lui-même, dans laquelle il doit conformer avoir constaté le volume des prestations.

ARTICLE 3: DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE LA CONSULTATION

Le dossier de la consultation est constitué des documents suivants :

1) Le Cahier des Conditions de la consultation (CCAO) et ses annexes
2) Le cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et ses annexes
3) La soumission
4) Le bordereau des prix-détail estimatif
5) Le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes
6) Le projet de contrat de maintenance
7) Fiche de visite signée

ARTICLE 4: ADDITIFS ET ECLAIRCISSEMENTS

4.1- ECLAIRCISSEMENTS

Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements à demander ou auraient des doutes sur la signification exacte de certaines parties des documents de la consultation, ils devraient en référer par écrit (courrier, fax ou courrier électronique) à la SGTBC, à l'adresse indiquée dans le présent dossier, en vue d'obtenir les éclaircissements nécessaires, et ce, cinq (5) jours au moins avant la date limite de réception des offres.

Si les questions soulevées sont fondées, elles feront l'objet d'additifs au Dossier de la consultation qui seront communiqués par écrit à l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré le dossier, cinq (5) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Ces additifs feront partie intégrante des documents de la consultation.

Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales, et toute interprétation par un soumissionnaire de documents n'ayant pas fait l'objet d'un additif au dossier de la consultation sera rejetée et ne pourra impliquer la responsabilité de la SGTBC.

4.2- ADDITIFS

Des additifs au dossier de la consultation pourront également être ajoutés à celui-ci par la SGTBC, en vue de rendre plus claire la compréhension des documents de la consultation ou d'apporter des modifications techniques, ou autres, aux documents de la consultation. Ces additifs seront communiqués par écrit (courrier, fax ou courrier électronique) à l'ensemble des soumissionnaires ayant retiré le dossier de la consultation, cinq (5) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres, et feront partie intégrante des documents de la consultation.

ARTICLE 5: LANGUE DE L'OFFRE

L'offre préparée par le soumissionnaire ainsi que toutes les correspondances et tous documents relatifs à l'offre, qui seront échangés entre le soumissionnaire et la SGTBC, seront rédigés en langue française ou arabe. Etant entendu que tout document imprimé pourra l'être en une autre langue, dès lors il doit être accompagné d'une traduction en langue française ou arabe. Dans ce cas et aux fins d'interprétation de l'offre, la traduction française ou arabe fera foi. Toutefois, la documentation technique peut être fournie en langue anglaise.

ARTICLE 6: MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Le pli contenant l'offre doit être remis sous enveloppe fermée et cachetée, ne portant aucune mention permettant d'identifier le soumissionnaire, et portant uniquement la mention suivante :

À ne pas ouvrir
Consultation N° 17/2026
«Travaux de mise en œuvre des recommandations de l'audit énergétique des bâtiments et installations techniques de l'ISSTE Borj Cédria – Projet REST4GREEN »

Cette enveloppe doit être adressée directement à la Société de Gestion, ou envoyée par « RAPID-POSTE », à l'adresse suivante :

Société de Gestion de la Technopole de Borj Cédria
Route Touristique de Soliman 2084 Borj Cédria
BP – 174 – Hammam Chatt – 1164

et ce, **au plus tard le 11/12/2026. Le cachet du Bureau d'Ordre de la SGTBC fait foi**.

Toute offre parvenue après expiration du délai de réception des offres fixé par la SGTBC sera rejetée.

L'offre est constituée de :

- **L'offre technique** : contenant les documents techniques indiqués à l'Article 7.2 du Cahier des Conditions de la consultation.

- **L'offre financière** : contenant les documents financiers indiqués à l'article 7.3 du Cahier des Conditions de la consultation.

Après remise de son offre, il n'est permis à aucun candidat de la retirer ou de lui apporter quelque modification ou correction après la date limite fixée pour la réception des offres, sous peine de rejet de l'offre.

L'offre ne doit contenir aucune mention interligne, rature ou surcharge, sauf si nécessaire pour corriger les erreurs. Auquel cas ces corrections seront paraphées par la personne signataire de l'offre.

Les offres et soumissions doivent être établies conformément aux modèles présentés dans le cahier des charges et signées par les candidats qui les présentent directement ou par leurs mandataires dûment habilités, sans qu'un même mandataire puisse représenter plus d'un candidat dans le cadre de la même mise en concurrence.

En cas de groupement, il est à préciser la nature du groupement (conjoint ou solidaire) ainsi que la désignation d'un chef de file (acte de groupement à joindre à l'offre).

ARTICLE 7: CONSTITUTION DE L'OFFRE

L'offre est constituée de :

7.1- DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

N°	Désignation des documents	Obligation à remplir par le Soumissionnaire
1	Fiche des renseignements généraux	Conformément au modèle de **l'Annexe 02**
	Engagement d'une caution personnelle et solidaire	Conformément au modèle de **l'Annexe 01**
2	Déclaration d'engagement d'assurance	Conformément au modèle de **l'Annexe 03**
3	Extrait de l'inscription du soumissionnaire au Registre National des Entreprises	Copie original dont la date d'émission ne dépasse pas trois mois
4	Situation fiscale	la SGTBC procédera à sa vérification par la procédure matérielle
5	Affiliation CNSS	Le soumissionnaire doit être affilié au CNSS.
6	Déclaration sur l'honneur de non influence	Conformément au modèle de l'Annexe **07**
7	Declaration sur l'honneur de non appartenance	Conformément au modèle de l'Annexe **08**
	Identification financière	Conformément au modèle de l'Annexe **09**
8	Acte de groupement en cas d'un éventuel groupement	L'acte de groupement définissant sa nature (solidaire ou conjoint)
9	Acceptation des clauses du cahier des TdRs	Lecture attentive et respect total. Ces documents doivent être signés, paraphés et portant le cachet du soumissionnaire avec la mention **« lu et accepté »** sur la dernière page.
10	Agrément sous forme d'autorisation délivrée par le Ministère de l'Equipement pour l'activité Bâtiments, en Electricité spécialité B2 catégorie 3 ou plus	Agrément valable à la date limite de réception des offres
11	Attestation de visite du site	

7.2- DOCUMENTS TECHNIQUES

N°	Désignation des documents	Opérations exigées	Obligations du candidat

1	Liste des références du soumissionnaire réalisées et achevées, pendant les dix (10) dernières années précédant la date limite de réception des offres. Exigence : Un (01) projet d'électricité dont le montant du projet est ≥ 100 MDT dans le domaine de bâtiment.	Conformément au modèle de **l'Annexe 4** du CCAP	A fournir les justificatifs des références : • Copie de la soumission ou du contrat ou de la convention ou du Bon de commande ou autre justificatif du montant des travaux. • Tous justificatifs précisant la date de commencement et la date de fin des travaux • PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin d'exécution
2	Liste des équipements à installer	Conformément au tableau des caractéristiques techniques joint en **Annexe 5**	Date, signature et cachet du soumissionnaire .
3	Liste nominative du personnel d'encadrement que le soumissionnaire compte affecter au projet.	Conformément au modèle de l'**Annexe 6**	Date, signature et cachet du soumissionnaire

7.3- DOCUMENTS FINANCIERS

N°	Désignation des documents	Opérations exigées	Obligations du candidat
1	Soumission	Conformément au modèle de **l'Annexe 10**	**À rédiger et à fournir dans le pli de l'offre**
2	Bordereau des prix	Conformément au modèle de **l'Annexe 11**	**À fournir dans le pli de l'offre**

ARTICLE 8: VALIDITE DES OFFRES

Tous les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant : **cent vingt (120) jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 9: CONDITIONS GENERALES D'ETABLISSEMENT DES OFFRES

Du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires sont censés avoir recueilli par leurs propres soins et sous leur entière responsabilité tous les renseignements jugés par eux nécessaires à la parfaite exécution de leurs obligations découlant des pièces constitutives du marché.

Ils sont censés également avoir inclus dans leurs prix tous les coûts, frais généraux, impôts, droits et taxes, assurances, bénéfices, aléas et autres conformément aux conditions prévues par les cahiers des charges. Les prix sont établis sous leur responsabilité et ne pourront faire l'objet de quelque réclamation ou modification que ce soit.

ARTICLE 10: ETABLISSEMENT DU MONTANT DE L'OFFRE

La consultation est à **prix unitaires fermes et non révisables**. Les prix doivent être présentés en Dinars Tunisiens.

Le candidat devra remplir en toutes lettres et en chiffres le prix HTVA figurant dans le bordereau de prix. Ce montant augmenté de la T.V.A, sera porté dans la soumission et formera le montant final.

Le candidat doit préciser le taux de la TVA. Il fera apparaître le montant de la TVA distinctement et le montant de l'offre en TTC.

Le candidat peut proposer d'éventuels rabais appliqués sur le montant de son offre hors TVA. Les rabais seront exprimés en : un ou plusieurs pourcentages. Il est demandé au candidat de préciser clairement les rabais en lettres et en chiffres dans la soumission et les conditions de leur application.

Les prix unitaires du cadre du bordereau des prix et détail estimatif établis par le soumissionnaire retenu et faisant l'objet de son offre serviront à déterminer le montant des situations de travaux mensuelles et définitives par application aux quantités les travaux réellement exécutés comme il est indiqué dans les documents contractuels.
Le cadre du bordereau des prix - détail estimatif devra être obligatoirement complet. Le montant d'un prix unitaire non établi sera considéré comme ayant été englobé dans d'autres prix et par conséquent nul, quelle que soit la quantité des travaux applicable à ce prix lors de l'exécution. Aucune réclamation ne sera admise à ce sujet.

ARTICLE 11: CONNAISSANCE DES LIEUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les soumissionnaires déclarent avoir pris connaissance sur les lieux, de la nature des difficultés des travaux à exécuter, de la provenance et de la qualité des matériaux, des servitudes d'exécution des travaux, des conditions locales relatives au climat, à l'hydrographie, à la main d'œuvre, …etc. **Ils sont appelés de visiter les lieux avant la transmission de leurs offres.** Pour la demande de visite, ils peuvent faire une demande par Email à :

amina.lamouchi@gmail.com

Ils déclarent également avoir pris connaissance de tous les documents de la consultation et avoir inclus dans leurs prix les coûts résultant de leur appréciation de la nature, de la difficulté des travaux à exécuter, de tous les frais généraux, impôts, taxes assurances, bénéfices. Les prix du cadre bordereau des prix - détail estimatif sont établis sous leur responsabilité et ne pourront faire l'objet de quelque réclamation ou modification que ce soit.
Il est bien entendu que tous les impôts, taxes et droits de douane sont réputés compris dans les prix et que le soumissionnaire retenu ne pourra en aucun cas se prévaloir du marché pour refuser de se conformer à la législation en vigueur ou demander à l'Administration de les lui rembourser.
Tous les renseignements relatifs aux conditions locales fournies dans le marché ou par l'Administration sont donnés à titre d'information et n'engagent en rien la responsabilité de l'Administration.

ARTICLE 12: DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

La date limite de réception des offres est fixée pour **le ../../…. à ..h.. mn.**
A cette date, la procédure en ligne sera close et aucune offre ne pourra être acceptée.
De même, les documents reçus par la procédure matérialisée conformément à **l'Article 6 du CCAO** ne seront pas acceptés s'ils sont reçus après la date limite précitée. Le cachet du bureau de la SGTBC fait foi.

ARTICLE 13: OUVERTURE DES OFFRES

La séance d'ouverture des offres n'est pas publique. Elle se fera au siège de la SGTBC le ../../…. à ..h...
La Commission d'ouverture peut, éventuellement, inviter par écrit les soumissionnaires à fournir les documents manquants exigés, y compris les pièces administratives, pour compléter leurs offres dans un délai prescrit, sous peine d'élimination de leurs offres.
La Commission d'ouverture procède au rejet automatique dans les cas suivants :

- Les offres parvenues après la date et l'heure limites fixées pour la réception des offres.
- Les offres non accompagnées du cautionnement provisoire.

ARTICLE 14: EVALUATION ET ATTRIBUTION

14.1- EVALUATION DES OFFRES

Méthodologie d'évaluation des offres

A partir de la date de réception des offres et pendant la période d'évaluation, la SGTBC se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés, la véracité et l'authenticité des renseignements et indications fournis dans l'offre du soumissionnaire.
Les offres sont évaluées selon la méthodologie suivante :
1) La commission d'évaluation procède dans une première étape à la vérification, outre des documents administratifs, de la validité des documents constitutifs de l'offre financière et à la correction des erreurs de calcul ou matérielles le cas échéant.

- En cas de différence entre prix unitaires en lettres et prix unitaires en chiffres, le prix en lettres prévaut.
- En cas de contradiction entre prix unitaire et prix total, le prix unitaire prévaut.
- En cas de contradiction entre les pourcentages et le montant des rabais, les erreurs éventuelles seront redressées en

tenant compte des pourcentages.

▪ En cas de discordance entre les indications du bordereau des prix-détail estimatif et celles de la soumission, les indications des prix écrites en lettres au bordereau des prix sont tenues pour bonnes et les indications contraires aussi bien que les erreurs matérielles dans les opérations seront rectifiées d'office pour établir le montant réel de la soumission.

La commission d'évaluation procèdera au redressement de toutes les erreurs et rectifiera, le cas échéant, le montant de la soumission sans que le soumissionnaire ne puisse élever de réclamations.

2) Ensuite la commission d'évaluation classe les offres financières pour tout le lot, il s'agit d'un lot unique (y compris le montant de la maintenance quinquennal) par ordre croissant.

3) La commission d'évaluation vérifie par la suite la conformité de l'offre technique du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante et propose de lui attribuer le marché en cas de sa conformité.

4) Si l'offre technique considérée s'avère non conforme, elle sera éliminée et, Il sera procédé à l'application de la même méthodologie pour les offres techniques concurrentes selon leur classement financier croissant jusqu'à la détermination du titulaire du contrat.

14.2- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

L'appréciation de la conformité des offres est du ressort exclusif de la SGTBC qui se basera sur le contenu de l'offre par référence aux documents du dossier DE LA CONSULTATION et sans recours à des preuves extrinsèques. Une offre jugée non conforme par la SGTBC sera rejetée.

Il sera procédé à la vérification de la **conformité technique** de l'offre du soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante comme suit :

a- <u>Modes dévaluations des offres :</u>

Il sera procédé tout d'abord à la vérification de la conformité de l'offre par rapport aux critères éliminatoires suivant :

1. **La conformité des équipements proposés au tableau des caractéristiques techniques du CCTP**

Le soumissionnaire doit remplir soigneusement le tableau des caractéristiques techniques des équipements à installer joint en annexe 1 du CCTP justifiés par les fiches techniques.

2. La liste des références du soumissionnaire :

Le soumissionnaire doit avoir réalisé au moins :

- ✓ Un (**01**) projet d'électricité au minimum dans le domaine de bâtiment dont le montant du projet est ≥ 100 MDT.

Toute offre ne comportant pas le formulaire rempli avec signature et cachet de l'Annexe 4 du CCAO et le tableau des caractéristiques techniques joint en annexe 1 du CCTP sera automatiquement rejetée.

b- <u>Documents techniques :</u>

- Les justificatifs des références du soumissionnaire,
- Liste des moyens humains affectés au projet selon annexe 6,
- Les fiches techniques et prospectus des équipements désignés dans le tableau des caractéristiques techniques du CCTP,
- L'engagement de fournir les dossiers d'exécution et de recollement.

Les soumissionnaires peuvent, éventuellement, être invités par écrit à fournir les documents manquants précités dans le paragraphe b-ci-dessus (documentation technique), pour compléter leurs offres dans un délai prescrit sous peine d'élimination de leurs offres.

c- <u>Critères éliminatoires :</u>

- Tout dossier parvenu ou reçu après la date limite de réception des offres
- Tout dossier non conforme aux conditions de participation énumérées **dans l'article 07** ci-dessus sera automatiquement rejeté.
- Toute fausse déclaration entraîne le rejet et l'administration se réserve le droit d'entamer les procédures administratives et judiciaires nécessaires.

- Toutes les pièces fournies illisibles **ne seront pas comptabilisées**.

14.3- ATTRIBUTION

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre financière la moins-disante après vérification de la conformité de son offre par rapport aux critères d'évaluation prévus par **l'Article 16.1.2** ci-avant.

ARTICLE 15: NOTIFICATION DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT

La SGTBC notifie par écrit au soumissionnaire retenu à son adresse mentionnée dans la soumission, l'attribution du contrat avant l'expiration de la date de validité des offres.

Le contrat sera constitué des pièces énumérées à **l'Article 3 du CCAP** qui seront complétées par les indications contenues dans l'offre et acceptées par la SGTBC.

En cas de non signature du contrat au terme de la période accordée, la SGTBC met en jeu la caution provisoire et renonce l'attribution du contrat.

ARTICLE 16: FRAIS

Tous les frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation, l'acheminement et le suivi de leurs offres resteront à leur charge quel que soit le résultat de la consultation

ARTICLE 17: ANNEXES

Les soumissionnaires doivent, sous peine de rejet de leurs offres, remplir les documents conformément aux exigences du cahier des charges et aux modèles de ses annexes.

A le

LU ET APPROUVE
LE SOUMISSIONNAIRE
(Signature et cachet)

ANNEXE 1 :

Modèle d'engagement d'une caution personnelle et solidaire
(À produire au lieu et place du cautionnement provisoire)

Je soussigné- nous soussignés (1) …… agissant en qualité de (2).....

1) Certifie — Certifions que (3) …… a été agréé par le ministre des finances en application de l'Article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 Mars 2014, portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué et que (3)…….. a constitué entre les mains du trésorier général de Tunisie suivant récépissé n° …… en date du …….. le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'Article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2) Déclare me- déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire,(4) ……domicilié à (5) …… au titre du montant du cautionnement provisoire pour participer à (6) ……publié(e) en date du …….. par (7) ……..et relatif à **« ……»**

Le montant du cautionnement provisoire, s'élève à ……..dinars (en toutes lettres), et à …….. Dinars (en chiffres).

3) M'engage- nous nous engageons solidairement, à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le soumissionnaire serait débiteur au titre de(6) ……,et ce, à la première demande écrite de l'acheteur public sans une demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.

Le présent cautionnement est valable pour une durée de **…… jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Fait à ……., le …….
Signature et cachet de la banque

(1) Nom(s) et prénom(s) du (des) signataire(s).
(2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant.
(3) Raison sociale de l'établissement garant
(4) Nom du soumissionnaire (personne physique) ou raison sociale du soumissionnaire (personne morale).
(5) Adresse du soumissionnaire
(6) La concurrence (choix de mode de passation).
(7) Client.

Annexe 2: FICHE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

VEUILLEZ REMPLIR ET SIGNER CE FORMULAIRE ET JOINDRE DES COPIES DES DOCUMENTS OFFICIELS JUSTIFICATIFS (REGISTRE DU COMMERCE, JOURNAL OFFICIEL, IMMATRICULATION TVA, ETC.).

ENTITE JURIDIQUE

PRIVACY http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_en.cfm#en

Veuillez utiliser des LETTRES MAJUSCULES et des CARACTÈRES LATINS pour remplir ce formulaire.

PRIVATE/PUBLIC LAW BODY WITH LEGAL FORM

NOM OFFICIEL ①

NOM COMMERCIEL
(Si différent)

ABBREVIATION FORME

JURIDIQUE

TYPE ORGANISME
A BUT LUCRATIF ☐
A BUT NON LUCRATIF ☐ **ONG** ② **OUI** ☐ ☐

NUMERO D'ENREGISTREMENT PRINCIPAL ③

NUMERO ENREFISTREMENT SECONDAIRE
(cas échéant)

LIEU D'ENREGISTREMENT PRINCIPAL OF MAIN
VILLE
PAYS

DATE D'ENREGISTREMENT PRINCIPAL
JJ MM AAAA

NUMERO DE TVA

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL
CODE POSTAL

BP

PAYS **TELEPHONE**

DA
EMAIL

CACHET

① **Dénomination nationale et sa traduction en anglais ou en français, le cas échéant.**
② **ONG = Organisation non gouvernementale, à compléter si l'option "organisation à but non lucratif (NFPO)" est indiquée.**

③ **Numéro d'enregistrement dans le registre national des entreprises**

ANNEXE 3 :

DECLARATION D'ENGAGEMENT D'ASSURANCE

Je soussigné (Nom, Prénom et fonction)

Représentant de la société …….....…….....…….....

M'engage au cas où je serais désigné pour l'exécution des travaux de la consultation n°.. à contacter une assurance professionnelle couvrant tous les risques relatifs à l'exécution du contrat, conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Particulières dont les conditions ci-après.

1) **M'engage au cas je serais le soumissionnaire retenu à souscrire les contrats d'assurance suivants :**

OBJET DE L'ASSURANCE

Totalité des travaux faisant l'objet de la présente consultation.

RISQUES COUVERTS

- Assurance couvrant les accidents du travail et les maladies professionnelles des agents appartenant au titulaire de la consultation conformément à la législation en vigueur.
- Assurance des travaux dans toutes les étapes des travaux de la consultation y compris l'assurance contre l'incendie et les catastrophes naturelles.
- Assurance des dommages indirects.
- Toute assurance garantissant la responsabilité du titulaire du marché et des sous-traitants.
- Déclare que la garantie est suffisante et illimitée quant aux dommages corporels en application de la règlementation en vigueur.

PERIODE D'ASSURANCE

Depuis le commencement des travaux jusqu'à la date de la réception définitive.

Les frais et primes résultant de cette assurance sont inclus dans mes prix unitaires et ne feront l'objet d'aucun paiement séparé sous quelque prétexte que ce soit.

2) **Déclare remettre à la SGTBC une copie des contrats d'assurance ci-haut indiqués avant la réception des travaux.**
3) **M'engage à prévenir la SGTBC au plus tard quinze (15) jours avant d'entamer la procédure de résiliation des contrats d'assurance ci-haut indiqués**

Fait à ……..…… le ……..

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 4 :

Liste des références du soumissionnaire :
Projets réalisés (commencés et achevés) pendant les dix dernières années précédant la date limite de la réception des offres :

N°	Désignation des projets	Client (Maître d'Ouvrage)	Montant des travaux	Date de début Des travaux	Date de fin des travaux	Désignation des Pièces justificatives de bon accomplissement
1						
2						
3						

N.B. : La liste des projets doit être fournie avec l'offre. Elle devra être appuyée par des copies des justificatifs :

- Copie de la soumission, du contrat ou de la convention ou du Bon de commande ou autre justificatif du montant des travaux.
- Tous justificatifs précisant la date de commencement, la date de fin des travaux et le détail de l'installation précisant l'extinction automatique
- PV de réception provisoire ou définitive ou attestation de bonne fin d'exécution

Fait à le
Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 5 :

Modèle de la liste des Equipements à installer

Equipement	Marque	Type et référence	Origine	Caractéristiques	Certification
Tubes LED T8					
Compteur d'énergie					
Capteur de présence					
Capteur crépusculaire					

NB : Pour chacun des équipements suivants, joindre les documents techniques en langue française à l'appui (catalogues, notices techniques,..) avec les copies des certificats de conformité aux normes conformément au CCTP de ce projet.

Fait à le
Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 6 :

Modèle de la liste du personnel exigé
que le soumissionnaire compte AFFECTER au projet

Désignation	Exigences minimales demandées
1. Chef de projet	Le chef de projet doit: - Etre un ingénieur dans le domaine électrique, ou équivalent - Avoir une ancienneté minimale de 3 ans
2. Chef de chantier	Le chef chantier doit: - Etre un technicien supérieur et avoir une ancienneté minimale de 3 ans Ou - avoir un BTS dans le domaine, électrique, électromécanique et avoir une expérience minimale de 5 ans

NB :

- A fournir les justificatifs nécessaires de chaque agent affecté au projet : copie conforme à l'original du diplôme, avec copie d'équivalence certifiée en cas d'un diplôme reçu d'un établissement non étatique ou de l'étranger, dont la date maximale de certification ne dépasse pas les 2 mois avant la date limite de réception des offres, CV signé par la personne désignée et toutes pièces justifiant l'expérience, un contrat de travail, déclaration CNSS ou tout autre document justifiant la relation de travail du personnel proposé avec le soumissionnaire.

Fait à le
Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 7 :

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-INFLUENCE
(A remplir par les soumissionnaires)

Je soussigné : (Nom et Prénom et Qualité)…….
…… Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise ……
…… Sise à…….
…… Inscrite au Registre de Commerce de : ……
…… Sous le n°…… Déclare sur l'honneur n'avoir pas fait et ne pas faire moi-même ou par personnes interposées des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du contrat objet de la consultation N°... lancé par la SGTBC.

Fait à…….le……

LE SOUMISSIONNAIRE

(Nom et Prénom, qualité, signature, cachet)

ANNEXE N°8

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON APPARTENANCE

Je soussigné:

.....

.....

.....

Agissant en tant que :

.....

.....

.. .

De la Société :

.....

Déclare sur l'honneur n'ayant pas été un employé à la société de gestion de Technopole Borj Cédria ni moi ni tout autre employé de mon établissement. Et dans le cas échéant le concerné a quitté la SGTBC depuis une période qui dépasse cinq ans.

Fait à : ……..…… le, ……...

Lu et approuvé

Nom, Prénom, Qualité,

Cachet et Signature du soumissionnaire

ANNEXE 09 : identification financière

IDENTIFICATION FINANCIERE

PRIVACY STATEMENT http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/financial_id/financial_id_en.cfm#en

Please use CAPITAL LETTERS and LATIN CHARACTERS when filling in the form.

COORDONNEES BANCAIRES①

NOM DU COMPTE ②			
IBAN / NUMÉRO DE COMPTE③			
DEVISE			
CODE BIC/ SWIFT		**CODE DE LA SUCCURSALE ④**	
NOM DE LA BANQUE			

ADRESSE DE LA SUCCURSALE BANCAIRE

RUE ET NUMÉRO			
VILLE		**CODE POSTAL**	
PAYS			

TITULAIRE DU COMPTE

TEL QUE DÉCLARÉ À LA BANQUE

TITULAIRE DU COMPTE			
RUE ET NUMÉRO			
VILLE		**CODE POSTAL**	
PAYS			

REMARQUE

Cachet de la banque et signature du représentant de la banque⑤	**DATE (Obligatoire)**
	SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE(Obligatoire)

① Indiquer les coordonnées bancaires finales et non celles d'une banque intermédiaire.

② Cela ne fait pas référence au type de compte. Le nom du compte est généralement celui du titulaire du compte. Toutefois, le titulaire peut avoir choisi de donner un nom différent à son compte bancaire.

③ Remplir le code IBAN (International Bank Account Number) s'il existe dans le pays où votre banque est établie.

④ Applicable uniquement pour les États-Unis (code ABA), l'Australie / Nouvelle-Zélande (code BSB) et le Canada (code Transit). Non applicable aux autres pays.

⑤ Il est préférable de joindre une copie d'un relevé bancaire RÉCENT. Veuillez noter que le relevé bancaire doit confirmer toutes les informations mentionnées ci-dessus sous les rubriques « INTITULÉ DU COMPTE », « NUMÉRO DE COMPTE / IBAN » et « NOM DE LA BANQUE ». Si un relevé bancaire est joint, le cachet de la banque et la signature du représentant de la banque ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte et la date sont TOUJOURS obligatoires.

Annexe 10 :S O U M I S S I O N

Projet de mise en œuvre des recommandations de l'Audit énergétique de l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement de Borj Cédria

- Je soussigné……..

-Agissant au nom et pour le compte de

……

- Inscrit au registre de commerce :……..

- Sous le numéro:…….

- Faisant élection de domicile à :……..……

 - N° du Téléphone :……..N °du Fax :…….

 -E-mail :……

 - Agissant en qualité de :…….

- Adhérant à la C.N.S.S sous le numéro :……..…

- Après avoir pris connaissance de toutes les pièces mentionnées au Dossier d'Appel d'Offres relatif au **Projet de mise en œuvre des recommandations de l'Audit énergétique Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement de Borj Cédria** , situé à Technopole de Borj Cedria, B.P. n° 1003, Hammam Lif, 2050 Ben Arous, Tunisie.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du plan d'actions préconisé par l'audit énergétique. Ils portent sur les quatre projets retenus :

- Projet N°1 : Réduction de la charge d'éclairage : fourniture, pose, raccordement et mise en service de 820 Tubes LED en remplacement des tubes fluorescents T8.
- Projet N°2 : Réduction de la charge d'éclairage : Fourniture, pose et raccordement de détecteurs de présence infrarouge pour commande automatique de l'éclairage des sanitaires et locaux techniques et de détecteurs crépusculaires avec cellule photoélectrique pour commande automatique de l'éclairage extérieur.
- Projet N°3 : Nettoyage complet de l'ensemble des unités de climatisation split.
- Projet N°4 : Mise en place d'un système de suivi de consommation électrique.

Les pièces figurant au dossier de consultation des entreprises comprenant les documents suivants :

1) La Soumission
2) Le cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.)
3) Les cadres du Bordereau des Prix Unitaires & Détails Estimatif
4) Les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)
5) L'ensemble des documents graphiques d'exécution

Après m'être personnellement rendu compte de la situation actuelle des lieux et après avoir apprécier à mon point de vue et sous ma propre responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à exécuter, me soumet et m'engage à exécuter les dits travaux, conformément aux conditions du dossier d'Appel d'Offres, moyennant **les prix Hors T.V.A.** que j'ai établis moi-même pour chaque article du bordereau des prix.

-M'engage et me soumets :

1) à exécuter et achever les dits travaux **du lots électricité,** selon les conditions fixés au présente consultation et conformément aux dessins et documents, pour chaque unité d'ouvrage prévue aux cadres des bordereaux des prix et des détails estimatifs des travaux, moyennant les prix que j'ai établis

moi même en prix révisables selon la formule de fluctuation des prix prévue dans le C.C.A.P., pour chaque article en tenant compte de toutes les incidences des taxes et notamment celle de la valeur ajoutée (T.V.A.).

2) que le montant des travaux estimés, toutes taxes comprises, résultant de l'application de mes prix unitaires réputés valables à la date de la signature du présent marché aux quantités prévues et vérifiées par mes soins pour chacun des ouvrages tels que définis aux cadres des bordereaux des prix et détails estimatifs a été arrêté par moi même à la somme totale (T.T.C.) de montant (en toutes lettres et en chiffres) :

 - Le montant hors TVA (en toutes lettres et en chiffres) : ……

 - Le montant de la TVA (en toutes lettres et en chiffres) :

 - Montant TTC (en toutes lettres et en chiffres) ……

Résultant de l'application des prix unitaires révisables selon les formules de fluctuation des prix aux quantités prévues au cadre des Bordereaux des prix et détails estimatifs du projet. Les dits prix comprennent toutes les taxes en vigueur et ce jusqu'à l'achèvement total des travaux.

1) Je déclare enfin admettre que les prix du marché couvrent tous les ouvrages nécessaires à la réalisation du projet objet de la présente soumission
2) M'engage à assurer l'exécution complète de tous les ouvrages en état de réception provisoire dans les conditions prévues aux pièces du marché et dans les délais prescrits dans le cahier des charges soit **: Quatre-vingt-dix jours (90 jours),** y compris dimanches et jours fériés et ce à partir de la date de commencement des travaux prescrits par l'ordre de service correspondant.
3) A maintenir valable les conditions de la présente soumission pendant **cent vingt jours** (**120 jours**) à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.
4) Ne demander aucune indemnité au cas où le Maître d'Ouvrage limiterait les travaux au montant des crédits disponibles. Dans ce cas ces travaux seraient exécutés aux mêmes prix unitaires que ceux du bordereau des prix faisant l'objet du présent Appel d'offres.
5) A respecter le planning des travaux détaillés qui sera approuvé par le Maître d'Ouvrage Délégué et les concepteurs.
6) J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de la mise en régie à nos torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la Société pour laquelle nous intervenons) que nous ne tombons pas (et que les Sociétés ne tombent pas) sous le coup d'interdictions légales par les autorités compétentes en Tunisie.
7) Je m'engage à appliquer l'ensemble des clauses telles que définies dans les pièces du présent marché et à respecter les dispositions des bordereaux des prix et les spécifications techniques prévues par les cahiers des clauses techniques particulières.
8) M'engage à affecter sur chantier les moyens humains et matériels nécessaires pour le bon avancement et déroulement des travaux.
9) Avoir adhéré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et fournir la preuve que je suis en règle avec elle en produisant l'attestation ci-jointe, émanant d'elle, valable à ce jour.
10) A payer les frais d'enregistrement auxquels la présente soumission donnera.
11) A bien noter que, l'administration n'est pas tenu de retenir la soumission la moins disante, ni de donner suite à la présente consultation pour quelques motifs que ce soit et que je ne peux pas prétendre à être indemnisé de ce fait.

Fait à ……..le ……

Le Soumissionnaire

Signature et cachet

Annexe 11 : BORDEREAU DES PRIX (BP)

°	DESIGNATION		TE	P. UNITAIRE H.T.V.A.	P. TOTAL H.T.V.A.
L'Entrepreneur soumissionnaire du présent lot devra exécuter ses ouvrages selon les normes et les règles de l'art. Il est tenu de se rendre sur place afin d'apprécier sous son entière responsabilité la nature et la difficulté des ouvrages à réaliser. En aucune façon, il ne pourra se prévaloir du manque de précision dans les plans et les pièces écrites objet de cet appel d'offres. D'autre part, il doit savoir que l'activité dans le centre ne s'arrête pas pendant la durée des travaux, il doit prendre en conséquence toutes les précautions nécessaires pour préserver le matériel et équipements existants contre les actes de vol et de vandalisme.					
I	**ECLAIRAGE**				
Dépose des tubes d'éclairage existants, y compris le chargement, le transport et le transfert vers les dépôts désignés par le maître d'ouvrage, ainsi que la fourniture, la pose et le raccordement, conformément aux normes et au C.P.T.P. du présent marché, de tubes d'éclairage LED complètement équipés (culot compatible, puissance et flux lumineux conformes aux prescriptions techniques), y compris tous accessoires de fixation, de connexion, douilles et toutes sujétions.					
.1	Tube LED T8 120 cm : 18W, Flux ≥ 110 Lumens/Watt, IRC > 90, PF > 0,9, 4000K, culot G13, Durée de vie ≥ 25 000h, y compris toutes sujétions de pose et de bonne fixation conformément au CCTP.				
	L'ensemble : ……		20		
.2	Fourniture, pose, raccordement, paramétrage et mise en service d'un détecteur crépusculaire avec cellule photoélectrique intégrée, IP55, seuil de luminosité réglable 2-1500 lux, puissance de coupure max. 1400 W, destiné à la commande automatique de l'éclairage extérieur, y compris la fourniture et la pose des câbles rigides, du tube IRO apparent et des accessoires de fixation, ainsi que toutes sujétions nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble, conformément aux prescriptions du présent CCTP.				
	L'ensemble : ……	ns			
.3	Fourniture, pose, raccordement, paramétrage et mise en service d'un détecteur de présence infrarouge, portée Ø8 m, IP20, puissance de coupure max. 2000 W, destiné à la commande automatique de l'éclairage des sanitaires et locaux techniques, y compris la fourniture et la pose des câbles rigides, du tube IRO apparent et des accessoires de fixation, ainsi que toutes sujétions nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble, conformément aux prescriptions du présent CCTP.				
	L'ensemble : ……	ns	0		
				TOTAL I - ECLAIRAGE	
II	**CLIMATISATION**				
.1	Nettoyage ou remplacement des filtres à air des unités intérieures de 80 systèmes de climatisation type split, comprenant la dépose, le nettoyage (ou le remplacement si endommagés ou non réutilisables), la remise en place et la remise en service, conformément aux prescriptions du présent CCTP.				
	L'ensemble : ……	ns			
				TOTAL II - CLIMATISATION	
III	**SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE**				

°	DESIGNATION		TE	P. UNITAIRE H.T.V.A.	P. TOTAL H.T.V.A.
.1	Fourniture, pose, raccordement et mise en service d'un compteur électrique divisionnaire triphasé non communicant destiné au suivi de consommation d'un départ électrique, y compris, le cas échéant, transformateurs de courant adaptés, câblage de mesure, protection éventuelle, accessoires de fixation, repérage, étiquetage, essais, mise en service et toutes sujétions de bonne exécution.				
	L'ensemble : ……	ns			
				TOTAL III - SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE	

	RECAPITULATION GENERALE	TOTAL HT
I	ECLAIRAGE	
II	CLIMATISATION	
III	SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE	
	TOTAL GENERAL HTVA	
	TVA 19%	
	TOTAL GENERAL T.T.C	

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de (en toutes lettres)

HT……et

TTC……

……

……

LU ET ACCEPTE PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Fait à ……, le ……